



Madame Murielle PENICAUD
Ministre du Travail

127 rue de Grenelle
75700 Paris SP 07

Lens, le 2 octobre 2018

Madame la Ministre,

Cathy APOURCEAU-POLY

J'ai rencontré les salariés de l'enseigne New Look de Calais. J'ai trouvé là des femmes encore sous le choc de l'annonce de la fermeture de leur magasin, et de leur licenciement prochain.

Sénatrice du Pas-de-Calais

Au-delà du drame économique que va représenter la liquidation probable de 21 magasins sur les 29 que l'enseigne possède en France, je suis profondément heurtée par la méthode utilisée par la direction de New Look France pour annoncer la nouvelle aux salariés : par e-mail, en début de semaine pour le week-end à venir ; et cela, en violation flagrante du Code du travail. Depuis, les employés de Calais reçoivent tous les trois jours des e-mail les tenant « informés » de la situation ; l'entreprise se contentant de la mise en place d'une ligne d'écoute psychologique.

Membre du Groupe
Communiste,
Républicain et Citoyen

Madame la Ministre, je vous demande de faire appliquer à la lettre le Code du travail, et de prononcer un moratoire sur l'ensemble des licenciements, tant que New Look n'aura pas revu sa copie.

Membre de la Commission des
Affaires Sociales

Le syndicat m'a également communiqué le montant du CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi) dont a été bénéficiaire New look pour les années 2015, 2016, et 2017 ; un million sept cent mille euros. A quoi a servi cette somme ? A améliorer la compétitivité de l'entreprise ; la situation de l'emploi chez New Look ? Malheureusement non.

c.apourceau-poly@senat.fr

Comme élue de la République, je suis révoltée par cette gabegie. De quels moyens dispose l'administration fiscale pour récupérer cet argent public si mal utilisé ?

Assistant : Bertrand Péricaud
Tél. : 06.73.62.21.90
b.pericaud@wanadoo.fr

Dans l'attente d'une réponse, veuillez agréer Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments respectueux.

Cathy Apourceau-Poly
Sénatrice du Pas-de-Calais